

Image not found or type unknown



Demande d'information

Par **Kong**, le **02/04/2021** à **07:24**

Bonjour, je voulais savoir si ya nullité de garde à vue car mon avocat commis d'office mais qui a été désigné par mon père pendant ma garde à vue ne m'a pas assisté au début de ma garde à vue mais que le lendemain alors que j'ai été interpellé à 18h pour un trafic de stupéfiants et elle ne m'a assisté que 2 à 3 fois sur les 72 heures de garde à vue et je n'ai même pas eu les 30 minutes d'entretien au de avec cet avocat